

Le gouvernement est-il maintenant disposé à revenir sur l'opinion qu'il m'a donnée en réponse à ma lettre datée d'il y a plusieurs mois et selon laquelle il faisait pleinement confiance à la Commission de réglementation de l'industrie nucléaire des États-Unis? Est-il maintenant disposé à formuler des critiques quelconques à propos de ce réacteur et d'autres réacteurs américains à la frontière du Canada où il pourrait y avoir des problèmes du même genre?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, nous sommes, bien entendu, au courant des nouvelles au sujet de ce rapport secret où il est question des problèmes du réacteur nucléaire Perry. Nous sommes en train d'examiner la situation. Nous devons cependant nous baser sur autre chose que les rapports publiés par les journaux.

Je rappelle au député que nous discutons constamment de la sécurité des réacteurs nucléaires tant avec les États-Unis qu'avec les organismes multilatéraux. Je parlerai de cette question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures dès son retour.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT CANADIEN

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, étant donné qu'un fonctionnaire de la Commission de réglementation de l'industrie nucléaire sur le point de prendre sa retraite a déclaré qu'il ne serait pas étonné qu'il y ait un grave accident nucléaire aux États-Unis d'ici 10 ou 20 ans et qu'il serait plutôt étonné qu'il n'y en ait pas, je voudrais poser la question suivante.

En ce qui concerne la centrale nucléaire que j'ai mentionnée et le réacteur Hanford, à propos duquel le député de Vancouver—Kingsway a écrit au gouvernement, quand le gouvernement adoptera-t-il une attitude un peu plus critique, pas simplement pour le plaisir de critiquer, mais parce qu'on s'aperçoit de plus en plus que les centrales nucléaires aux États-Unis sont mal administrées et que la Commission de réglementation de l'industrie nucléaire ne semble pas pouvoir faire le nécessaire?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'ai déjà signalé au député que nous discutons constamment de ces questions avec les États-Unis, surtout quand cela porte sur des centrales qui pourraient toucher le public canadien. Je suis certaine que nous obtiendrons une réponse à sa question avant la fin de la période de 10 ou 20 ans dont il a parlé.

* * *

LA CONDITION FÉMININE

LE RAPPORT SUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE—LE MANQUE D'ESPACE DANS LES FOYERS DE TRANSITION

M. Alan Redway (York-Est): Je pose ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, monsieur le

Questions orales

Président. Le rapport de Linda MacLeod sur les femmes victimes de violence qui a été rendu public hier nous apprend ce fait renversant que les foyers de transition ou d'accueil doivent refuser une femme sur deux qui s'y présentent parce qu'ils manquent d'espace. Le problème n'est pas nouveau.

Le ministre voudrait-il nous dire ce qui se fait depuis deux ans et demi pour offrir des foyers de transition aux femmes victimes de violence? Promet-il qu'en cette année internationale des sans-abri, nous comblerons le vide et trouverons des places pour toutes les femmes dans cette situation?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question qui porte sur un sujet très sérieux. Il se souvient que, hier, en réponse à une question, j'ai parlé à la Chambre de ce que nous appelons la formule abrégée de demande dont ces femmes peuvent se servir dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada pour avoir accès à des foyers de transition. J'ai aussi dit que, en collaboration avec mon collègue chargé de la Société d'hypothèques et de logement, on étudiera des recommandations supplémentaires sur l'habitation sociale.

Pour répondre plus précisément à la question du député, on estime à 265 le nombre de centres qui accueillent les femmes et leurs enfants dans les situations d'urgence. Nous partageons les frais d'une centaine d'entre eux. Selon les données, ce nombre aurait augmenté sensiblement depuis que le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, en 1984. Comme je le disais hier à la Chambre, nous avons encore beaucoup à faire.

* * *

[Français]

LES JEUNES

LA SITUATION DES SANS-EMPLOI ET DES SANS-ABRI—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Gilles Grondin (Saint-Maurice): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Jeunesse) et concerne les jeunes sans abri et sans emploi. Le chef de l'Opposition officielle et moi-même avons rencontré des représentants de divers groupes voués à l'aide aux jeunes sans emploi et sans abri. Après nous avoir souligné leur désarroi face à l'inertie du gouvernement, ils nous ont signalé le nombre croissant de jeunes sans emploi et sans abri dans les principales villes du Canada, entre 10 000 et 20 000 entre autres selon qu'il s'agit de Montréal, Toronto ou Vancouver, et un nombre croissant également dans les autres villes du Canada. Ces jeunes veulent savoir, monsieur le Président, pourquoi le gouvernement n'a pris aucune mesure concrète pour remédier à la situation des jeunes sans abri et sans emploi à travers tout le Canada.